

Informations aux familles des élèves de troisième

Sommaire

- Thème 1 : le stage d'observation en milieu professionnel
- Thème 2 : la préparation et la passation de l'ASSR2
- Thème 3 : PIX
- Thème 4 : le Diplôme National du Brevet
- Thème 5 : DNB blanc
- Thème 6 : Oral du DNB et Oral blanc du DNB
- Thème 7 : CFG
- Thème 8 : l'orientation post-troisième

Thème 1 : le stage d'observation en milieu professionnel

Le stage d'observation se déroulera la semaine du 4 mars au 8 mars 2024. Les élèves recevront un cahier de stage avant leur départ en stage.

Ce cahier sera corrigé puis rendu aux élèves pour préparer l'oral de stage. L'oral de stage ainsi que l'oral blanc du DNB seront l'occasion aux élèves de se préparer à l'oral du DNB.

Date à retenir : oral de stage le jeudi 25 avril

Thème 2 : la préparation et la passation de l'ASSR 2

L'ASSR2 est nécessaire au permis de conduire. L'épreuve est constituée de 20 questions portant sur le code de la route. Les élèves obtiennent l'ASSR2 à partir de 10 questions correctes. Une préparation aura lieu en heure de vie de classe et des liens numériques seront remis aux élèves pour s'entraîner à la maison ou au CDI dès réception par le collège des informations. La passation de l'ASSR2 aura lieu au 3^{ème} trimestre.

Le planning de passage sera distribué aux élèves une semaine avant les épreuves et sera également publié sur l'ENT du collège.

En cas d'échec, une épreuve de rattrapage sera organisée.

Le diplôme de l'ASSR2 sera remis aux élèves par le collège à la fin de l'année scolaire (le 2^{ème} jour du DNB) en même temps que les autres documents nécessaires à l'inscription au lycée.

Date à retenir : sera fixée à la réception des informations par le collège (fin du 2^{ème} trimestre ou début du 3^{ème} trimestre)

Thème 3 : PIX (évaluation des compétences numériques)

Une évaluation des compétences numériques est demandée dans le cadre du contrôle continu en classe de 3^{ème}. La plateforme PIX sert d'outil de certification. Elle est intégrée dans l'ENT. Les élèves doivent procéder à leur identification directement via l'ENT.

La campagne de certification commencera après les vacances de février avec les professeurs principaux de 3^{ème} qui expliqueront la procédure aux élèves. Ces derniers seront invités à s'entraîner chez eux ou au CDI.

La certification finale se fera après les vacances de Pâques.

D'autres informations seront remises ultérieurement à vos enfants par les professeurs principaux de 3^{ème}.

Date à retenir : fin février pour le début de la campagne de certification

Dernière semaine d'avril pour la certification finale (les dates exactes seront remises ultérieurement).

Thème 4 : Diplôme National du Brevet

A la fin de son année de troisième, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : le DNB

Le Brevet des collèges est noté sur 800 points :

- 400 points pour le contrôle continu et
- 400 points pour les épreuves finales

Les 5 épreuves qui auront lieu début juillet comptent autant que l'évaluation des acquis des élèves au socle.

Le contrôle continu :

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire.

La maîtrise de chacune des huit compétences du socle commun (voir ci-dessous) est appréciée à la fin de l'année scolaire par le conseil de classe.

Ils utilisent les 4 appréciations ci-dessous qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation du socle commun.

Appréciations :

- Maîtrise insuffisante → 10 points
- Maîtrise fragile → 25 points
- Maîtrise satisfaisante → 40 points
- Très bonne maîtrise → 50 points

Les huit composantes du socle commun

1 COMPRENDRE ET S'EXPRIMER EN FRANÇAIS À L'ORAL ET À L'ÉCRIT

Maîtriser la langue française dans trois champs d'activités : l'oral, la lecture et l'écriture. Apprendre à s'exprimer de façon appropriée aux circonstances, à l'oral comme à l'écrit. Maîtriser la grammaire et l'orthographe ; connaître l'histoire de la langue.



2 COMPRENDRE ET S'EXPRIMER EN UTILISANT UNE LANGUE ÉTRANGÈRE ET, LE CAS ÉCHÉANT, UNE LANGUE RÉGIONALE

Communiquer, à l'écrit et à l'oral, dans au moins deux langues vivantes. Connaître le contexte culturel propre à chacune de ces langues.



3 COMPRENDRE ET S'EXPRIMER EN UTILISANT LES LANGAGES MATHÉMATIQUES, SCIENTIFIQUES ET INFORMATIQUES

Connaître les nombres décimaux ainsi que les langages mathématiques et scientifiques, pour calculer et résoudre des problèmes. Comprendre, produire et utiliser des cartes, des représentations graphiques, des tableaux et diagrammes. Connaître les principes de base de l'informatique et créer des applications simples.



4 COMPRENDRE ET S'EXPRIMER EN UTILISANT LES LANGAGES DES ARTS ET DU CORPS

Développer les capacités d'expression et de communication des élèves, par la réalisation de productions artistiques, mais aussi par les activités physiques et sportives.



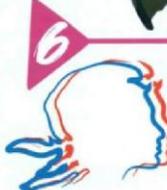
5 LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

Organiser son travail pour gagner en efficacité, travailler en groupe, à l'aide des outils numériques, réaliser des projets individuels et collectifs, savoir interroger l'origine et la pertinence des informations.



6 LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

Apprendre à vivre en société, à agir avec les autres et en tant que citoyen. Acquérir une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles.



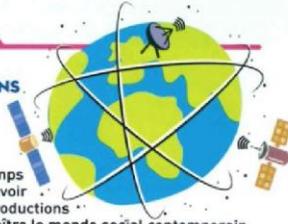
7 LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

Développer une approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers ; acquérir curiosité, sens de l'observation, capacité à résoudre des problèmes, notamment en mathématiques, en sciences et en technologie.



8 LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET L'ACTIVITÉ HUMAINE

Comprendre les sociétés dans le temps et dans l'espace, savoir interpréter leurs productions culturelles et connaître le monde social contemporain, en particulier à travers les enseignements de français, d'histoire-géographie et des disciplines artistiques.



En Option au DNB

Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales, ...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.

Les épreuves finales :

- Epreuve 1 : Français
Durée 3h, écrit, 100 points
- Epreuve 2 : Mathématiques
Durée 2h, écrit, 100 points
- Epreuve 3 : Histoire Géographie et Enseignement moral et civique
Durée 2h, écrit, 50 points
- Epreuve 4 : Sciences
Durée 1h, écrit, 50 points
- Epreuve 5 : Oral DNB
L'élève présente un projet mené pendant l'année scolaire
→ Individuel : 15 min, 100 points
→ Collectif : 25 min, 100 points
L'épreuve orale : 5min d'exposé et 10 min d'entretien. Possibilité de passer à plusieurs élèves et en langue étrangère.

Date à retenir : DNB le 1 et 2 juillet 2024

Les résultats :

L'élève est reçu s'il obtient 400 points sur les 800

Les mentions :

- Plus de 480 points : mention Assez Bien
- Plus de 560 points : mention Bien
- Plus de 640 points mention Très Bien

Thème 5 : DNB blancs

Deux DNB blancs seront organisés pendant l'année scolaire.

Dates à retenir :

- DNB Blanc 1 le lundi 15 et mardi 16 janvier 2024
- DNB Blanc 2 le jeudi 4 et vendredi 5 avril 2024

Thème 6 : Oral du DNB et Oral blanc du DNB

Dates à retenir :

- Oral DNB : mercredi 12 juin 2024
- Oral blanc DNB : mardi 14 mai 2024

Thème 7 : CFG (certificat de formation générale)

Le CFG sera proposé à tous les élèves de SEGPA ainsi qu'à certains élèves de 3^{ème} générale.

Le Certificat de Formation Générale est noté sur 400 points :

- 240 points pour le contrôle continu et
- 160 points pour l'épreuves finale (oral).

Le contrôle continu :

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est ce que votre enfant doit savoir à la fin du cycle 3.

La maîtrise de chacune des huit compétences du socle commun (voir ci-dessous) est appréciée à la fin de l'année scolaire par le conseil de classe.

Ils utilisent les 4 appréciations ci-dessous qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation du socle commun.

Appréciations :

- Maîtrise insuffisante → 10 points
- Maîtrise fragile → 20 points
- Maîtrise satisfaisante → 25 points
- Très bonne maîtrise → 30 points

Les épreuves finales :

- Epreuve Oral CFG : 160 points
L'épreuve oral : 20 minutes qui consiste en un entretien avec le jury. L'épreuve orale prend appui sur un dossier préparé par le candidat au cours de sa formation.

Dates à retenir :

- CFG blanc 1 le jeudi 7 mars 2024
- CFG blanc 2 le mardi 7 mai 2024
- CFG 10 et 11 juin 2024

Thème 8 : L'orientation post-troisième

Réunion d'information :

Une réunion d'information sur l'orientation aura lieu après les vacances de Noël avec la Direction de l'établissement, la PsyEN (psychologue de l'éducation nationale), les professeurs principaux de 3^{ème} et les responsables légaux des élèves de 3^{ème}.

Date à retenir :

Réunion le lundi 5 février 2024 à 18h

L'orientation :

Elle se déroule en trois phases :

- Saisie des intentions d'orientation provisoire
- Saisie des intentions d'orientation définitive
- Saisie des vœux de lycées

Saisie des intentions d'orientation provisoires :

Avant les conseils de classes du 2^{ème} trimestre (avant le 7 mars 2024) les parents seront invités par mail à se connecter à EduConnect afin de saisir les vœux d'orientation provisoires de leur enfant. Trois choix possibles :

- 2de générale et technologique
- 2de professionnelle
- CAP

Le conseil de classe se prononcera sur les vœux d'orientation saisies. L'avis sera :

- Favorable ou
- Défavorable ou
- Le 3^{ème} trimestre sera déterminant (l'élève doit se mettre au travail sérieusement pour atteindre le niveau lui permettant d'obtenir l'orientation souhaitée)

Ces demandes et les réponses du conseil de classe du 2^{ème} trimestre sont provisoires.

Juste après les conseils de classes, les parents seront invités par mail et via le carnet de correspondance à accuser réception de la décision du conseil de classe sur EduConnect.

Vous trouverez en pièce jointe le tutoriel qui vous permettra de saisir les vœux provisoires.

Saisie des intentions d'orientation définitives :

Avant les conseils de classes du 3^{ème} trimestre (avant le 27 mai 2024) les parents seront invités par mail à se connecter à EduConnect afin de saisir les vœux d'orientation définitifs de leur enfant. Trois choix possibles :

- 2de générale et technologique
- 2de professionnelle
- CAP

Le conseil de classe se prononcera sur les vœux d'orientation saisis. L'avis sera :

- Favorable ou
- Défavorable (dans ce cas une orientation est conseillée)

Juste après les conseils de classes, les parents seront invités par mail et via le carnet de correspondance à accuser réception de la décision du conseil de classe sur EduConnect.

Vous pouvez utiliser la procédure de saisie des vœux provisoires pour saisir les vœux définitifs.

Les parents en désaccord avec la décision du conseil de classe du 3^{ème} trimestre devront prendre rendez-vous avec le chef d'établissement à l'adresse ce.08111971@ac-toulouse.fr juste après le conseil.

Saisie des vœux de lycées :

La saisie des vœux de lycées se fera à partir de début mai. Les dates exactes vous seront transmises, dès réception, par mail et via le carnet de correspondance de votre enfant.

Cette saisie doit se faire sur EduConnect.

Un tutoriel vous sera transmis en avril.